

GESTION ET NÉGOCIATION COMMERCIALE

DURÉE : 2 HEURES.

C O N S I G N E S

*Aucun document n'est autorisé.
Calculatrices autorisées.*

S U J E T

WEOLE ENERGY

Présentation de la société

Le numéro 1 du petit éolien

Créée en 2007, la société Weole Energy, au capital social de 131,054 euros, est le principal acteur du petit éolien sur le marché français aussi bien en termes qualitatif que quantitatif. Weole Energy propose une large gamme d'éoliennes pour particuliers, entreprises, exploitants agricoles et collectivités territoriales. La société couvre l'ensemble du territoire métropolitain avec des responsables commerciaux et des équipes techniques dans chaque département. Le siège social est situé à Paris et la société est actuellement dirigée par M. Galligo. Elle emploie aujourd'hui 18 personnes.

Des actionnaires de référence

Afin d'accélérer son développement et permettre un essor rapide du petit éolien en France, deux actionnaires de premier plan ont investi massivement dans Weole Energy :

- Credit Agricole Private Equity: la banque des énergies renouvelables.
- Direct Energie : Le 1^{er} concurrent d'EDF, 2^e opérateur d'électricité en France.

Accord exclusif Direct Energie

Les clients de Weole Energy sont les seuls à bénéficier d'un contrat de vente du surplus d'électricité à un opérateur national au même tarif que le grand éolien. Il existe plusieurs façons de raccorder son éolienne. La plus performante et la plus écologique est de brancher son éolienne directement sur le réseau électrique national. Pour cela il y a 3 conditions :

- être raccordé au réseau électrique français,
- posséder un matériel compatible avec les normes françaises,
- avoir un contrat avec un opérateur d'électricité qui achète le surplus de production éolien.

Weole Energy fournit des solutions éoliennes complètes **aux normes DIN-VDE 0126** certifiées conformes par l'ERDF. Depuis juillet 2007, EDF ne rachète plus l'électricité des petites éoliennes (sauf en ZDE, ce qui est très rare). C'est pour cette raison que **Weole Energy et Direct Energie ont signé un partenariat unique en France**, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de revendre leur surplus de production éolienne sur le réseau électrique.

Weole Energy s'occupe de tout :

- Weole Energy installe l'éolienne et la connecte sur le réseau.
- Le gestionnaire du réseau installe un second compteur pour mesurer la production.

Une fois l'installation en fonction :

- L'éolienne va produire de l'électricité que l'on consomme en priorité.
- Si la production est supérieure à la consommation, le surplus d'électricité est revendu à Direct Energie.
- Si la consommation est supérieure à la production, on achète le complément à un opérateur.
- Chaque année Direct Energie paye le total de l'énergie envoyée vers le réseau.

Les éoliennes Weole Energy

Weole Energy propose trois gammes de produits adaptés aux besoins des consommateurs. Elle fait fabriquer ses éoliennes en Asie, les onduleurs viennent d'Allemagne et les mâts de France.

La gamme Weole Horizon

Faciles à installer et entretenir, elles sont parfaitement adaptées aux zones dégagées et aux vents variables. Produits robustes et à la durée de vie accrue, les éoliennes de la gamme Horizon garantissent un rapport prix/production optimal.

La gamme Weole Vision

Les éoliennes à axe vertical de Weole Energy intègrent la technologie Darrieus hélicoïdale. Spécialement conçues pour les installations périurbaines, ces produits esthétiques et modernes sont particulièrement adaptés aux zones où les vents sont très tourbillonnants.

La gamme Weole Grands Vents

Ces éoliennes sont spécialement conçues pour les vents extrêmes. Produits très haut de gamme et particulièrement robustes, les éoliennes de la gamme Grands Vents nécessitent très peu de maintenance.

Le petit éolien accessible à tous : le mot du président Michel Galligo

« Chez Weole Energy, nous sommes convaincus que les énergies renouvelables feront partie intégrante de notre quotidien du XXI^e siècle. C'est pour cela que nous souhaitons mettre les éoliennes à la disposition du plus grand nombre ; des éoliennes performantes, esthétiques, silencieuses et faciles à installer. »

Quelques chiffres

	2008	2009	2010
Evolution du chiffre d'affaires	315 872 €	1 451 000 €	4 327 500 €
Nombre d'éoliennes installées	155	460	1 355

Le développement de Weole Energy : des partenaires distributeurs

Pour répondre à la demande croissante des particuliers et des entreprises pour les énergies renouvelables de proximité, Weole Energy a signé début 2010 des contrats de partenariats avec une trentaine de distributeurs à travers toute la France, soit :

- Des points de vente spécialisés dans le BTP, les énergies renouvelables, le chauffage, la climatisation,
- Des artisans ou indépendants évoluant dans des secteurs techniques, comme l'électricité, le génie civil.

Les partenaires distributeurs s'engagent à :

- Acquérir le savoir-faire de Weole Energy sur le métier du petit éolien, en termes techniques et logistiques,
- A garantir un niveau de service et de satisfaction optimal aux clients finaux,
- A se préparer à la vente de ses solutions notamment auprès des particuliers.

Weole Energy pense pouvoir poursuivre l'augmentation de son chiffre d'affaires en 2011 dont la moitié serait réalisée grâce aux distributeurs.

Travail demandé

Weole Energy souhaite dynamiser son activité en direction des partenaires distributeurs et fait appel à vos compétences pour la guider dans ce sens. Vous disposez en annexes d'articles de presse ainsi que d'éléments concernant le marché de l'éolien.

- 1/ Etablissez un diagnostic interne et externe de la situation de Weole Energy sur le marché de l'éolien en intégrant les données qualitatives et quantitatives que vous jugerez pertinentes.
- 2/ A partir de ce diagnostic, élaborez un plan d'action commercial en direction des distributeurs potentiels que vous déclinez à travers les points suivants :
 - Définissez les objectifs quantitatifs et qualitatifs qu'ils devront atteindre,
 - Proposez des actions commerciales pertinentes pour les faire adhérer au réseau,
 - Prévoyez des indicateurs de mesure de ces actions commerciales.
- 3/ Dans le cadre de la relance de l'activité via les distributeurs, des outils commerciaux sont à concevoir afin d'améliorer la performance des vendeurs novices en éolien. Élaborez à cet effet :
 - Un plan de découverte à destination des particuliers désireux de s'équiper en petit éolien,
 - Un argumentaire de vente permettant de les convaincre des atouts du petit éolien.

ANNEXE 1

GRENELLE 2 : LE PETIT ÉOLIEN N'EST PAS MORT

Le 11 mai 2010, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi Grenelle 2. Ce projet de loi intègre plusieurs dispositions touchant l'éolien et principalement le grand éolien. Mais alors que les conditions d'installation sont fortement durcies pour le grand éolien, un amendement permet de différencier le petit éolien du grand éolien. Weole Energy, qui détient près de 50 % des parts de marché du petit éolien en France, rappelle également à cette occasion que :

- Contrairement au grand éolien, la nouvelle loi ne change en rien les modalités et contraintes d'installation des petites éoliennes : pour les mats de moins de 12 mètres, aucune contrainte d'urbanisme (permis de construire ou demande de travaux) ne s'applique (à l'exception des dispositions locales d'urbanisme)
- Grâce au partenariat avec Direct Energie, les clients de Weole Energy bénéficient d'une offre d'achat de l'électricité de leur éolienne à un tarif préférentiel, et ce sur tout le territoire, quand cette possibilité est restreinte aux seules ZDE (Zone de Développement de l'Eolien) pour le fournisseur historique.

En réaction aux freins mis au grand éolien, de nombreux particuliers et entreprises décident d'agir en installant directement une petite éolienne dans leur jardin ou devant leur site. En France, 400 000 requêtes Google par mois concernent l'éolien (petit ou grand), et, preuve supplémentaire du dynamisme de ce marché, le site web de Weole Energy reçoit aujourd'hui près de 30 000 visiteurs.

ANNEXE 2

LE PETIT ÉOLIEN, UN MARCHÉ QUI EXPLOSE EN FRANCE ET WEOLE EN PROFITE

Publié par GreenUnivers • mercredi 26 novembre 2008

Tout comme les panneaux solaires pour les particuliers (quoique à moindre échelle), les petites éoliennes à planter sur le toit de sa maison ont la cote, à tel point que leur nombre, inférieur à 1.000 cette année en France, devrait quadrupler en 2009. Et comme pour le solaire, la France sort des années 70, où panneaux et éoliennes personnelles étaient l'apanage de fermes isolées – dont celles du Larzac – et de militants passionnés.

Un virage qui donne des ailes à la jeune société Weole Energy, née l'an dernier, l'un des trois principaux groupes français de ce secteur, avec le leader France Eoliennes et Joliet.

Weole vient de lever cette semaine 2 millions d'euros, et table sur des ventes multipliées par six ou sept l'an prochain : d'environ 150 éoliennes en 2008, elles devraient atteindre 600 en 2009, a déclaré à GreenUnivers son président, Michel Gal-

ligo. « Nous avons 10 % du marché, nous allons doubler notre part cette année ». La France ne fait que suivre une vogue internationale du mini-éolien, notamment aux Etats-Unis, où elle gagne même les villes où pourtant le vent ne passe guère.

Créé il y a un an, sur fonds propres de 85 000 euros, Weole Energy a obtenu 1 million auprès de Crédit Agricole Private Equity, via son FCPR Capenergie, et 1 million de la compagnie d'électricité privée Direct Energie. Weole Energy fournit des éoliennes d'une capacité de 1 à 50 kilowatts – donc pas les micro-éoliennes de 200 ou 300 watts, celles que l'on met sur un mât de voilier ou sur un mobile-home.

« Pour alimenter une maison de 4 personnes, il faut une éolienne de 5 KW environ. Elle produira 8 000 kilowatts-heure par an, de quoi fournir 50 à 100 % de l'énergie de la maison », explique Michel Galligo. « Une telle éolienne a généralement un diamètre de 6,4 mètres, sur un mât de 12 mètres (la limite maximale en France pour se passer d'un permis de construire). Il faut un jardin ou un terrain d'au moins 500 m² et généralement, on la place à une quinzaine de mètres de la maison. Elle sera pratiquement inaudible de l'intérieur », selon lui. Certains utilisateurs installent des batteries, pour disposer d'électricité quand il n'y a pas de vent.

Il en coûte aux particuliers autour de 20 000 euros (comme une installation solaire, en gros, mais cela produit davantage d'énergie, car la maison peut être complètement autonome). Et il faut déduire de ce coût les crédits d'impôts, qui vont jusqu'à 8 000 euros. Depuis juillet 2007, EDF n'a plus l'obligation de racheter l'électricité des petites éoliennes à un tarif subventionné, l'obligation ne concerne que l'électricité issue des grands parcs éoliens.

« Ce n'est pas un placement financier comme l'est le solaire, c'est une autre démarche. Vous consommez vraiment l'électricité que vous produisez », dit-il.

Le marché du petit éolien suit le boom du grand éolien qui, malgré les critiques, a doublé en 2007 et devrait atteindre en France, selon l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), plus de 2 milliards d'euros en 2012.

ANNEXE 3

RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES AU PETIT ÉOLIEN

Permis de construire

- Pour une éolienne dont les parties fixes (mât et nacelle) ne dépassent pas 12 m de hauteur, il n'y a pas besoin de permis de construire ou de demande de travaux :

« Sont dispensées de toute formalité au titre du présent code, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, sauf lorsqu'ils sont implantés dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité ou dans un site classé... :

...Les éoliennes dont la hauteur du mât et de la nacelle au-dessus du sol est inférieure à douze mètres » (code de l'urbanisme art R421-2).

Installation sur le terrain

- Il est obligatoire que les pâles ne dépassent pas la limite de propriété. Il est en général nécessaire de placer l'éolienne à un minimum de 3 m du terrain voisin.
- Il n'y a pas de règles concernant la distance de l'éolienne par rapport aux bâtiments. Concernant un modèle à axe horizontal, il est toutefois recommandé d'installer l'éolienne à plus de 8 m des obstacles pour un fonctionnement optimum.

Le crédit d'impôt

- Les lois de finance 2005 et suivantes prévoient un crédit d'impôt pour l'installation d'éoliennes sur ou à proximité des résidences principales lorsque l'installation est effectuée par des professionnels.
Pour 2011 ce crédit d'impôt rembourse 50 % du prix de l'équipement éolien avec un plafond d'achat d'équipement allant jusqu'à 16 000€ pour un couple (+ 400 € par enfant/personne à charge).
- Le matériel bénéficiant du crédit d'impôt doit être fourni et installé par un professionnel.

La TVA à 5,5 %

- Les personnes installant du matériel de production de d'énergie électrique par énergie renouvelable sur un bâtiment achevé depuis plus de 2 ans pourront bénéficier d'une réduction de la TVA.
- La TVA, normalement de 19,6 %, sera réduite à 5,5 %, que ce soit pour le domicile principal ou secondaire.

Amortissement fiscal sur 12 mois pour les entreprises

- « Les matériels destinés à économiser l'énergie et les équipements de production d'énergies renouvelables qui figurent sur une liste établie par arrêté conjoint du ministre du budget et du ministre de l'industrie, acquis ou fabriqués avant le 1^{er} janvier 2011 peuvent faire l'objet d'un amortissement exceptionnel sur douze mois à compter de leur mise en service ». Article 39 AB du Code Général des impôts modifié par la loi n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 – art. 9 (V)

ANNEXE 4

**PETIT ÉOLIEN DE PROXIMITÉ :
« OUI MAIS MOINS CHER »**

Le 17 juin 2009 par Redaction L'Usine Nouvelle

Les petites éoliennes, d'environ 12 mètres de hauteur, vont-elles débarquer en masse dans les villes et chez les particuliers ?

Rien n'est fait mais 60 % des Français sont pour, selon un sondage mené par l'institut Ifop, auprès de 956 personnes de plus de 18 ans pour le compte de Windeo, un opérateur européen de l'éolien, qui lance une offre de nouvelle génération d'éoliennes en France.

Pour 59 % des gens interrogés, l'objectif numéro un des mini-éoliennes est de réaliser des économies et de réduire leur facture énergétique. « *Ce marché est sur le point de décoller, il répond à une logique de production d'énergie de proximité : on consomme ce dont on a besoin* », explique Loïc Pequinot, dirigeant de Windeo. Pour 52 % des cas, l'argument écologique entre aussi en compte. Mais seulement 11 % d'entre eux pensent s'assurer une source de revenus complémentaire en revendant l'énergie produite par l'éolienne.

Autant de facteurs en faveur de son développement. Les institutions seraient aussi incitées à investir, à l'instar de la ville de Paris, où l'implantation de mini-éoliennes sur les toits serait à l'étude.

Réticence économique

Reste que 72 % des citoyens sont réticents à voir une éolienne dans leur jardin. Ce sentiment s'atténuerait pourtant si les acheteurs bénéficiaient d'un retour sur investissement de moins de cinq ans, comme c'est le cas avec l'énergie solaire. 48 % des personnes seraient alors favorables pour posséder une éolienne individuelle. C'est donc le prix qui reste le facteur discriminant quant au développement de l'énergie éolienne.

Selon l'étude, 39 % des personnes sont dissuadées par le prix et 85 % trouvent cette énergie plutôt ou très coûteuse à l'achat. « *Le coût constitue clairement pour les Français le principal frein au développement du petit éolien, qui est un marché émergent, en cours de constitution* », commente Frédéric Micheau, directeur des études à l'Ifop : la fourniture du matériel et son installation par un professionnel représentent un investissement compris entre **15.000 €** et **40.000 €** selon l'ADEME. Un autre facteur joue en sa défaveur : la dégradation du paysage, loin devant les difficultés engendrées par les démarches pour installer une éolienne.

(1) Le Syndicat de l'éclairage est une organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de luminaires.

Soutien insuffisant

L'étude pointe aussi l'attente des consommateurs envers l'action de pouvoirs publics dans le domaine. 68 % des personnes estiment qu'il n'y a pas assez d'efforts entrepris pour son développement et 70 % déplorent un manque d'aides. Des pourcentages peut-être liés à la carence d'informations sur l'éolien, puisque 61 % des personnes ne savent pas qu'il existe des aides financières, comme le prêt à taux zéro ou les aides régionales.

Barbara Leblanc

ANNEXE 5

LA FAMILLE MARTIN S'ÉQUIPE

La famille Martin est composée des deux parents et de 2 enfants. Elle a décidé d'installer à proximité de sa résidence principale une éolienne de 5kW.

Budget éolien

Dépenses		Recettes	
Horizon 5kW Confort	16 000 €		
Dont l'équipement	14 500 €		
Crédit d'impôt	-7 250 €		
Total investi	8 750 €	Production d'électricité	8 000 kW.h / an
Bilan	Sur 12 ans	Prix de l'électricité 2011	0,1325 € kW.h
Coût mensuel	61 € / mois	Economie mensuelle	88 € / mois

Bilan global sur 12 ans

- La famille Martin a permis d'économiser 30 tonnes de CO₂, soit les rejets de 200 pleins d'essence.
- Elle a eu un gain net de 2 450 € les 12 premières années.
- Elle économisera 88 € par mois pendant les années à venir.

Prise en charge par Weole Energy

- En amont, la société travaille avec des designers, architectes et urbanistes pour veiller à l'impact environnemental des équipements.
- Pendant la production des matériels, une structure à Shanghaï est chargée d'analyser et d'évaluer la qualité à court et moyen terme des sous-traitants asiatiques.
- L'installation est réalisée par les équipes techniques formées et agréées par Weole Energy.

ANNEXE 6

ILS LANCENT UNE PÉTITION CONTRE LES ÉOLIENNES

Les opposants de l'éolien annoncent le lancement d'une pétition au niveau national pour réclamer un moratoire sur l'installation de nouvelles éoliennes dans le paysage français.

Samedi, une centaine de personnes ont manifesté contre les éoliennes au Mont Gerbier-de-Jonc (Ardèche), aux sources de la Loire, pour dénoncer une installation anarchique des éoliennes en France, en contradiction, selon eux, avec le développement durable, le respect de la nature et les lois d'urbanisme. Ils entendent désormais aller plus loin et comptent lancer une pétition nationale pour la mise en place d'un moratoire sur l'installation des éoliennes en France. « L'installation de chaque éolienne nécessite de couler 1500 tonnes de béton que l'on ne peut pas enlever en totalité quand on démonte l'éolienne, explique Yves Vérilhac, ancien directeur du parc des Monts d'Ardèche, à l'origine du moratoire. (...) Sur les couloirs de migration, chaque éolienne tue en moyenne une trentaine d'oiseaux par an. »

Les détracteurs des éoliennes dénoncent aussi l'inefficacité énergétique de ce mode de production d'électricité. « Les éoliennes ne produisent qu'entre 20 % et 30 % du temps et même si on atteignait l'objectif de 15 000 éoliennes d'ici 2020, on ne couvrirait que 10 % des besoins du pays, ce qui ne constitue pas une alternative au nucléaire ni aux centrales thermiques », déplore Yves Vérilhac.

Actu France Soir – 2 août 2009

ANNEXE 7

L'ÉNERGIE DU VENT

La France est l'un des pays d'Europe qui dispose du meilleur potentiel éolien. Le vent fournit une énergie gratuite mais capricieuse. Avant d'installer une éolienne, il faut étudier la nature du vent sur le terrain. Les professionnels utilisent des mats éoliens qu'ils placent sur les sites à potentiel éolien, et réalisent des mesures pendant au moins une année. Une fois les mesures enregistrées et analysées, il faut choisir l'éolienne qui correspond le mieux aux caractéristiques du vent et du terrain. Seul un professionnel peut réaliser ce travail. Il faut tenir compte de nombreux paramètres. Le rendement des turbines est différent selon la nature du vent. Certaines perdent une grande partie de leur efficacité en cas de turbulences. Le nombre de pâles influence le coefficient de masquage, si celui-ci est trop élevé, une partie du vent pourrait contourner l'hélice.

Un conseil avant de se lancer : Essayez d'obtenir le maximum de renseignements sur la qualité du matériel que vous envisagez d'installer. Une éolienne domestique doit fonctionner au moins 12 ans pour être rentable. Attention aux machines fabriquées par des sociétés qui ne présentent aucune garantie de continuité du modèle. Les américains sont de très bons fabricants d'éoliennes alors que les produits venant de Chine réservent parfois de mauvaises surprises. Les éoliennes

de marque SWG ont mené France-éolienne au dépôt de bilan. Attention aux installateurs et distributeurs incompetents qui assemblent sans connaissances des produits dont ils ne maîtrisent pas la mise en service.

Source : saint-herblain-activ-travaux.com